

**CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016**

**2016 DFPE 181** Subvention (54 267 euros) et avenant n°2 avec l'association Famille et Cité (18e) pour le multi-accueil Binet (18e).

**Mme Nawel OUMER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L. 2511-1 et suivants,

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Famille et Cité ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 Mme la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Famille et Cité ayant son siège social 70 bis, rue du Commerce 15<sup>e</sup>, pour attribution d'une subvention de fonctionnement.

Article 2 Une subvention de 54 267 euros est allouée à l'association Familles et Cité (N° Tiers SIMPA : 137321- N° Dossier : 2016\_01531).

Article 3 La dépense correspondant à cette subvention, sera imputée au chapitre 65, rubrique 64, article 6574, ligne VF 30002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2016, et suivantes suivant la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**